

**2014/6187 - VENTE AUX ENCHERES PAR LA VILLE DE LYON DE
DIVERS MATERIELS D'OCCASION DE LA DIRECTION
DES SPORTS (DIRECTION DES SPORTS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Les services municipaux ont la possibilité de vendre aux enchères dans l'état, sans garantie, tout type de bien.

En conséquence, la Direction des Sports soumet à l'approbation du Conseil municipal une liste de matériels d'occasion qu'elle destine à la vente en ligne 2014 :

DESCRIPTION	QUANTITE	PRIX TTC MINIMAL	MISE A PRIX TTC
Tracteur Kubota L 4150 avec cabine immatriculé 9112XS69	1	1 000 €	3 000 €
Tracteur Kubota B2710 HDSB avec cabine n° 20453 non immatriculé	1	1 000 €	2 500 €
Aérateur à pointes Vertidrain Mustang 7177	1	50 €	300 €
Tondeuse autotractée 90 cm RANSOMES ROTARY 36 n°93032500767	1	200 €	500 €

Mise à prix : prix initial à l'unité d'un produit mis en vente.

Prix minimal : prix limite de vente à l'unité d'un produit.

Le montant est évalué à environ 6 300 €. »

Ouï l'avis de sa Commission Jeunesse, Sports et Vie associative ;

DELIBERE

1. La mise en vente aux enchères du matériel réformé de la Direction des Sports au prix de la dernière enchère, selon le détail et le montant de la mise à prix aux enchères indiqués ci-dessous, est approuvée.

DESCRIPTION	QUANTITE	PRIX TTC MINIMAL	MISE A PRIX TTC
Tracteur Kubota L 4150 avec cabine immatriculé 9112XS69	1	1 000 €	3 000 €
Tracteur Kubota B2710 HDSB avec cabine n° 20453 non immatriculé	1	1 000 €	2 500 €
Aérateur à pointes Vertidrain Mustang 7177	1	50 €	300 €
Tondeuse autotractée 90 cm RANSOMES ROTARY 36 n°93032500767	1	200 €	500 €

2. M. le Maire est autorisé, au terme des enchères, à signer les actes de vente relatifs à ces biens.

3. Les recettes en résultant seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Ville – au programme « Exploitation des équipements sportifs » (SPEQUIP), articles 775 et 7788, fonctions 40, 412 et 414.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

T. BRAILLARD